



EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL - N°21/2021

En séance du 10 novembre 2021 à 16h30, le Conseil municipal a traité les points suivants :

1. PLAN D'AMÉNAGEMENT DE LA DRANSE DE FERRET

Le Conseil reçoit MM. Tobias Meile et Léonard Evéquo, des bureaux BG et Moret Associés SA pour la présentation du plan d'aménagement de la Dranse de Ferret, développé conjointement avec le Service cantonal des cours d'eau. Ce document sert notamment à planifier la renaturation et les interventions de curage entre La Fouly et Orsières.

2. RAPPORT DE LA COMMISSION TRAVAUX ET BÂTIMENTS PUBLICS & ENTRETIEN DU TERRITOIRE (Président : Laurent Rausis)

Piscine de Champex-Lac	Le Conseil prend connaissance des travaux d'assainissement et de remise aux normes à réaliser à la piscine de Champex-Lac. Il décide de réaliser ces travaux sur 2 ans et de prévoir les montants nécessaires aux budgets 2022 et 2023.
Ball Trap du Churez	À la demande du Canton, le Conseil décide de mandater le bureau Nivalp SA pour l'étude de nécessité d'assainissement et l'éventuel assainissement du stand de tir du Churez.
Directive murs et murgères	Le Conseil valide la directive communale en matière d'aide à l'entretien des murs et murgères. Un montant de Fr. 50'000.- sera inscrit au budget 2022.
Eclairage de Noël	Le Conseil valide le concept d'éclairage de Noël.

3. DIVERS

Stand de tir 50 m	Le Conseil valide l'offre du bureau Tissières SA de Fr. 6'210.20 HT pour l'assainissement du stand de tir sur les parcelles n° 25430 et 25431, ainsi que l'offre de Silvaplus SA de Fr. 3'421.60 HT pour la demande de défrichage.
Vente de sapins de Noël	La Bourgeoisie organisera sa traditionnelle vente de sapins de Noël le vendredi 10 décembre 2021, au profit de la Fondation Raphaël Abbet.
Smart Metering (télécomptage du Service électrique)	Le Conseil adjuge un mandat de prestation technique à DransEnergie pour un montant de Fr. 52'750.-.
Contribution Barryland	Dans le cadre du projet de création du parc thématique Barryland, le Conseil valide un soutien financier de Fr. 100'000.-, réparti sur les 5 prochaines années.
Accueil des nouveaux résidents	La soirée d'accueil des nouveaux résidents est fixée au vendredi 11 février 2022.

Séance levée à 20h00

Orsières, le 12 novembre 2021

L'Administration communale